



# LETTRE DES AMAPIENS

N°9 Novembre 2018

oo

## Editorial

Pour la saison 2018/2019, que ce soit pour les légumes où, avec seulement 8 contrats non renouvelés sur 82 (dont 2 pour raisons professionnelles), le taux de renouvellement n'a jamais été aussi bas, ou pour les contrats avec les autres producteurs dont le nombre ne faiblit pas, nous constatons une grande confiance et fidélisation des Amapiens vis-à-vis de l'Amap et des producteurs.

Il reste, pour faire vivre notre association à consolider le CA. Notre journal n'est pas paru depuis un an, sans doute faut-il y voir une surcharge d'activité pour les administrateurs, c'est pourquoi des renforts seraient une fois de plus bienvenus.

Un nouveau couple de producteurs nous a rejoints, Pascal et Béatrice Leuvrey qui nous proposent des fromages fermiers de lait de vache. Les livraisons ont commencé le 2 novembre, mais il est toujours possible de prendre le train en marche.

L'actualité d'automne est marquée par les difficultés que rencontrent Yann Pierrel et Paul Alexandre pour créer un GAEC et développer leur projet d'œufs bio et de champignons bio. Dans le contexte d'aujourd'hui, pourquoi les pouvoirs publics manifestent-ils si peu de soutien ? Un recours gracieux a été déposé auprès du maire de Thiéfosse et de Mr le Préfet, notre association est également intervenue par écrit auprès de Mr le Préfet (voir courrier sur le site). Gageons qu'une issue positive sera trouvée rapidement pour lever tous les obstacles administratifs. Il en va entre autres de l'avenir professionnel de deux jeunes.

Pour l'avenir, nous pensons organiser probablement en deuxième partie de l'AG un grand débat en lien avec la Confédération Paysanne autour du bilan des Etats Généraux de l'Alimentation.

En attendant, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

La présidente

Monique Climent

## Notez la date :

### Prochaine AG le 23 mars 2019

Nous avons besoin de nouveaux administrateurs, n'hésitez pas à nous rejoindre !



### **Vacances de Noël**

Pas de paniers de légumes les 28 décembre et 4 janvier

### **Les Œufs de l'AMAP et la Date Limite de Consommation.**

Sur nos boîtes figure une Date Limite de Consommation. Comment est-elle calculée ?

#### Explication par l'exemple :

Livraison du vendredi 26 octobre 2018. Les œufs ont donc été pondus au plus tard ce vendredi 26 octobre et au plus tôt le samedi 20 octobre (lendemain de la livraison précédente, du 19 octobre).

A cette date du 20 octobre, on ajoute 28 jours, cela donne le 17 novembre, c'est la Date Limite de consommation indiquée sur votre boîte reçue le 26 octobre.

## Nous voulons des coquelicots

L'AMAP soutient également cet appel à la résistance pour l'interdiction de tous les pesticides. Le mouvement s'est donné pour objectif de collecter 5 millions de signatures d'ici 2 ans. Des rassemblements se tiennent un peu partout tous les premiers vendredis du mois. De nombreux Amapiens et sympathisants de l'AMAP étaient présents à Thiéfosse le vendredi 2 novembre à 18h30, lors du premier rassemblement initié dans la vallée. (le tout premier, début octobre avait eu lieu à Epinal). Le vendredi 7 décembre, ce sera à Vagney. Mais toutes les autres initiatives pour faire grandir le mouvement sont les bienvenues.



Et on peut aussi signer en ligne sur [nousvoulonsdescoquelicots.fr](http://nousvoulonsdescoquelicots.fr)

## **Projet de poules pondeuses et champignons de Paul et Yann**



### Qui est Paul ?

Récemment installé à Saulxures, et père de famille de deux enfants, il a été infographiste et s'est reconverti en passant un BP de responsable d'exploitation agricole en maraîchage bio. Il est actuellement employé saisonnier par Yann mais tous deux souhaitent s'associer pour un projet plus complet.

### En quoi consiste ce projet ?

Un élevage de poules pondeuses bio et des cultures de champignons bio qui viendront utilement compléter l'activité maraîchage car les fientes de poules seront utilisées pour le substrat sur lequel pousseront les champignons et le champicompost obtenu en fin de culture fera un bon engrais pour les légumes.

### Quelles dimensions ?

3000 poules. Cela peut paraître beaucoup... Mais c'est le seuil de viabilité préconisé par la fédération nationale des agrobios.

Elles dormiront dans un bâtiment de 550 m<sup>2</sup> (6 poules au m<sup>2</sup>, et une salle de conditionnement de 50 m<sup>2</sup>) et sortiront en journée sur un parcours arboré de 1,6 hectares ( 5 m<sup>2</sup> par poule)

### Et les champignons ?

Deux sortes : des pleurotes et des champignons de Paris

Les deux cultures se font en salle à climat maîtrisé. Les pleurotes sur de la paille bio, et les champignons de Paris sur un compost à base de fientes de poules.

### Où va s'installer le projet :

Le projet initial était prévu à flanc de coteau, près des serres de Yann au droit de Thiéfosse.

Actuellement il bute sur des difficultés administratives, il n'a pas obtenu le certificat d'urbanisme. Yann et Paul ont déposé un recours gracieux auprès de M.le maire de Thiéfosse et de M. le préfet.

Parallèlement ils prospectent d'autres terrains dans les communes environnantes.